

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/02/2013

Réception par le Prefet : 18/02/2013

Publication : 22/02/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

CP 2013-2-7-1
Séance du vendredi 15 février 2013

PROGRAMMATION DES AIDES AUX BATIMENTS A VOCATION CULTURELLE CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE FLORIVAL, VIGNOBLE, PLAINE DU RHIN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-5-3 du 7 décembre 2011 relative à l'approbation des Contrats de Territoire de Vie,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2012-6-7-3 du 5 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013 en faveur du Développement Culturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide de programmer au titre de la procédure « Contrats de Territoire de Vie » l'opération récapitulée dans le tableau annexé à la délibération et qui comporte également les cofinancements de nos partenaires collectivités territoriales ;
- Attribue au SG Cinéma le Florival de Guebwiller une subvention de 280 000 € pour la construction d'un nouveau complexe cinématographique et autorise son versement étant précisé que le montant nécessaire sera prélevé, le moment venu, sur les crédits inscrits au budget du Département, au programme D213 Imputation 204-311-20422-22921-371.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté